

## ANNEXE 25



Agent Traitant : Véronique RENSONNET

N° de Dossier : 2022/0110

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur Florian Delvaux demeurant rue de Maharenne 45 à 5537 Denée.

Le terrain concerné est situé Courtil Miesseni à 6940 Septon et cadastré division 9, section D n°13, 13A2, 13/4.

Le projet est de type : construction d'une exploitation agricole avec habitation et espace de vente, et présente les caractéristiques suivantes :

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Durbuy, Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Rensonnet Véronique, téléphone : 086/219826, mail : [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be) , dont le bureau se trouve Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy .

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 29 juillet au 5 septembre 2022 au au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be) ;

Fait à Durbuy, le 19 juillet 2022

Pour le Collège Communal :

La Directrice générale f-f,

Julie PONSARD



Le Bourgmestre,

Philippe BONTEMPS